



Fonds De lutte contre Les pandémies

POUR UN MONDE RÉSILIENT

La pandémie a entraîné la disparition de millions de vies humaines, provoqué des pertes économiques se chiffrant à plusieurs milliers de milliards de dollars et effacé des années de progrès en matière de santé, de réduction de la pauvreté et de croissance dans les pays les plus vulnérables.

Créé en septembre 2022 à la demande du G20 et lancé officiellement en novembre de la même année, pendant la présidence indonésienne du G20, **le Fonds de lutte contre les pandémies** est le premier mécanisme multilatéral de financement destiné à aider les pays à revenu faible et intermédiaire à renforcer leur capacité de gestion des épidémies et de prévention des pandémies.

Ce Fonds d'intermédiation financière (FIF), hébergé par la Banque mondiale, possède son propre conseil de direction. À ce jour, 28 pays et organisations philanthropiques se sont engagés à verser près de 3 milliards de dollars sous forme de contributions financières.

Le Fonds continue de lever des fonds pour ses activités auprès de contributeurs souverains et non souverains.

Les principes clés du Fonds sont les suivants : catalyser les financements extérieurs ; encourager le financement domestique par les bénéficiaires ; promouvoir la collaboration et la coordination entre les secteurs, les pays et par-delà les frontières, ainsi qu'entre les partenaires, tout en tirant parti de leurs avantages comparatifs ; et favoriser des flux de financement cohérents pour répondre aux besoins nationaux et régionaux en matière de prévention, préparation et riposte aux pandémies (PPR).

Le Fonds a déjà alloué 885 millions de dollars en faveur de 47 projets au titre de la PPR couvrant 75 pays au cours de deux cycles de financement, un troisième cycle de financement est en cours.

Voici les caractéristiques uniques du Fonds de lutte contre la pandémie



Priorité aux investissements essentiels : les investissements réalisés par le Fonds ne visent pas spécifiquement une maladie ; ils sont destinés à renforcer la capacité des pays et des régions à détecter toute épidémie de maladie infectieuse et à y répondre, grâce au renforcement de la surveillance, à la modernisation des laboratoires et à la formation d'un personnel de santé adapté – les trois axes prioritaires du Fonds.



Répondre aux besoins là où il sont : au total, 43 % des 885 millions alloués sont destinés aux pays d'Afrique subsaharienne, la région dans laquelle les financements font le plus défaut et qui a le plus besoin des ressources du Fonds. Notre portefeuille actuel couvre cinq autres régions : Europe et Asie centrale (7 %), Amérique latine et Caraïbes (15 %), Moyen-Orient et Afrique du Nord (12 %), Asie du Sud (11 %) et Asie de l'Est et Pacifique (11 %).



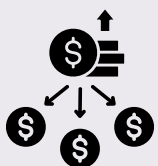
Agilité : lors du deuxième cycle de financement, un montant de 129 millions de dollars a été décaissé suivant une modalité accélérée en faveur de 10 pays touchés par le mpox : Burundi, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Somalie, Soudan, Soudan du Sud.



Piloté par les pays, avec un accent mis sur la coordination et la collaboration : les pays bénéficiaires du Fonds définissent eux-mêmes leurs besoins et renforcent leurs capacités grâce à des partenariats et à la collaboration entre secteurs, entre intervenants et de part et d'autre des frontières. Le Fonds encourage en outre la coordination et la collaboration entre les institutions internationales, telles que les Banques Multilatérales de Développement, les institutions spécialisées des Nations Unies et les initiatives mondiales en matière de santé (les « organismes de mise en œuvre » du Fonds), ainsi qu'entre ces institutions et les pays bénéficiaires.



Gouvernance inclusive : le Conseil de direction compte un nombre égal de sièges pour les bailleurs souverains et les pays co-investisseurs, ainsi que des représentants de la société civile et des organisations philanthropiques, ce qui permet à toutes les parties prenantes de faire entendre leur voix.



Effet catalytique : le modèle opérationnel du Fonds lui permet de catalyser des financements supplémentaires importants. Les soutiens financiers sont transmis aux bénéficiaires par l'intermédiaire d'organismes de mise en œuvre qui sont tenus d'apporter des cofinancements et d'attirer des ressources d'autres partenaires extérieurs. De surcroît, les bénéficiaires sont encouragés à fournir des co-investissements, lorsque cela est possible, à partir de leurs ressources nationales et de faire preuve d'un solide engagement politique. À ce jour, les 885 millions de dollars de financements accordés ont permis de générer 6 milliards de dollars additionnels provenant de sources de financement internationales et nationales pour des investissements dans la PPR, soit un ratio de mobilisation de 1 à 7.



Coût-efficacité : le modèle opérationnel et la structure administrative du Fonds de lutte contre la pandémie garantissent que le volume maximum du financement atteigne les pays ciblés et n'est pas absorbé dans des frais généraux excessifs. Les coûts administratifs et financiers annuels combinés du Secrétariat et de l'Administrateur s'élèvent à 0,45% du montant cumulé des contributions.

Les financements provenant du Fonds de lutte contre la pandémie contribuent déjà de manière significative à la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » ainsi que des stratégies de prévention, de préparation et de réponse aux pandémies.

Pour en savoir plus sur ces projets, rendez-vous à l'adresse
<https://www.thepandemicfund.org/projects>



@Pandemic_Fund



The_Pandemic_Fund@worldbank.org



**Fonds
De lutte contre
Les pandémies**
POUR UN MONDE RÉSILIENT